

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 24 Psychologie sociale			
Code	SOAS2B19AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Campus Mons</u> Luc LEDRU (luc.ledru@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies</u> Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be)</p> <p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Harmony GLINNE-DEMARET (harmony.glinne-demaret@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à la compréhension des imbrications entre conduites humaines, réalités psychiques et champ social. Elle apporte les éléments théoriques qui permettent une réflexion sur la complexité des conduites humaines dans une dimension collective. Elle vise à amener l'étudiant à s'interroger sur les mécanismes de sa propre participation. Connaître et comprendre les concepts de la psychologie sociale.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
 - 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
 - 3.1 Construire son identité professionnelle
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.

- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées

Acquis d'apprentissage visés

- I. Connaître et comprendre les concepts de la psychologie sociale
- II. Détecter et analyser les mécanismes psychosociaux de base
- III. Questionner les fonctionnements individuels et collectifs au regard d'un groupe social spécifique

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus
 Mons

SOAS2B19ASA Psychologie sociale 24 h / 2 C

+ HELHa Campus
 Montignies

SOAS2B19ASJA Psychologie sociale 24 h / 2 C

+ HELHa Campus
 Montignies (HD)

SOAS2B19ASDA Psychologie sociale 24 h / 2 C

+ HELHa Louvain-
 la-Neuve

SOAS2B19ASA Psychologie sociale 24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus
 Mons

SOAS2B19ASA Psychologie sociale 20

+ HELHa Campus
 Montignies

SOAS2B19ASJA Psychologie sociale 20

+ HELHa Campus
 Montignies (HD)

SOAS2B19ASDA Psychologie sociale 20

+ HELHa Louvain-
 la-Neuve

SOAS2B19ASA Psychologie sociale 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 2.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie sociale			
Code	11_SOAS2B19ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Harmony GLINNE-DEMARET (harmony.glinne-demaret@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

"La psychologie sociale est la science qui étudie les conduites humaines et les phénomènes sociaux comme des processus relationnels à l'intérieur desquels le psychologique et le collectif sont indissociables". (Fischer, 1997)
Cette activité d'apprentissage vise à doter les étudiant·e·s de grilles d'analyse issues de différents champs de la psychologie sociale, afin de élargir leur compréhension de :

- L'articulation complexe entre la situation personnelle et sociale du bénéficiaire et les comportements qu'il peut adopter;
- La dynamique de la relation d'aide se nouant entre le travailleur social et le bénéficiaire ;
- Les relations intra et inter-groupe dans le travail social collectif.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable de :

- comprendre les principaux concepts de la psychologie sociale.
- identifier et analyser les mécanismes psychosociaux de base à l'œuvre dans le travail social.
- développer un regard critique sur le positionnement du travailleur social dans la relation d'accompagnement, à partir de processus psychosociaux

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Chapitre 1 : Qu'est-ce que la psychologie sociale ?

Chapitre 2 : Groupes sociaux

Chapitre 3 : Interactions et régulations sociales

Chapitre 4 : Modèles communicationnels

Chapitre 5 : Représentations sociales, préjugés et discrimination

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral
- Appui sur des cas pratiques (vidéos, illustrations,...)

Dispositifs d'aide à la réussite

- A la fin de chaque chapitre, un temps de réappropriation et de réflexion collective est organisé en séance : "comment appliquer les concepts étudiés au métier d'assistant-e social-e ?"
- Lors du dernier cours, une demi-heure est consacrée aux questions/réponses relatives à la matière d'examen
- Des liens sont établis avec l'UE "Méthode de recherche en sciences sociales", permettant aux étudiant-e-s de mettre en pratique certains concepts de la psychologie sociale au sein de leurs groupes de travail respectifs.

Ouvrages de référence

Fischer, G.N. (1997). *La psychologie sociale*. Paris : Ed. du Seuil.

Fischer, G.N. (2015). *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*. 5ème édition. Paris: Dunod.

Josien, M. (2014). *Techniques de communication interpersonnelle*. Paris: Eyrolles.

Legal, J.B., & Delouée, S. (2008). *Stéréotypes, préjugés et discrimination*. Paris: Dunod.

Watzlawick, P., Helmick-Beavin, J., & Jackson, D. (1972). *Une logique de la communication*. Paris : Seuil.

Winkin, Y. (2001). *Anthropologie de la communication. De la théorie au terrain*. Paris : Ed. du Seuil.

Supports

- Transparents
- Supports vidéo

4. Modalités d'évaluation

Principe

Première session : Examen écrit (QCM et questions ouvertes) portant sur toute la matière vue au cours.

L'examen vérifiera :

- la maîtrise des principaux concepts et de mécanismes liés à la psychologie sociale
- la mise en application de ces concepts dans des situations de travail social.

Les supports vidéo et études de cas font partie intégrante de la matière d'examen.

Deuxième session : travail écrit individuel portant sur une thématique du cours (analyse d'une situation vécue en stage)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Trv	100

Exe = Examen écrit, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).